



## **CTA du 22 septembre 2022 : Déclaration préalable des représentant.es du Sgen-CFDT**

Madame la Rectrice, chers collègues,

Notre déclaration s'ouvre sur un point de l'ordre du jour concernant les formations proposées en particulier pendant les congés, qui ne sont sans doute pas la modalité la mieux adaptée dans ce contexte tendu.

En effet cette rentrée ne ressemble pas aux précédentes. L'inédit est dans la médiatisation des difficultés de recrutement qui désormais touchent tous les corps et tous les services.

Ce n'est peut-être pas la « rentrée de la fin du monde », mais sans doute la première où le grand public se rend compte qu'on s'approche d'un changement de monde (et pas seulement à cause de la sécheresse estivale). Pas un jour aussi sans un article sur des profs en souffrance qui démissionnent ou envisagent de le faire.

D'ailleurs, le fait que notre administration mette en place de nouvelles procédures pour recruter puis pour affecter des personnels, c'est bien qu'il y a des difficultés croissantes à défaut d'être nouvelles.

Les néo-titulaires n'ont pas non plus été épargnés par les difficultés d'affectation. Dans ces conditions et faute de visibilité, se répand la petite musique que les contractuels seraient « mieux » traités que les titulaires. Ce n'est pas en jouant de l'opposition entre les personnels que nous répondrons aux enjeux du service public d'éducation et de l'égalité entre les territoires.

Nous aurons toujours besoin de contractuel.les, mais leur nombre est aujourd'hui trop élevé. L'horizon pour tous doit être l'intégration dans la fonction publique, ce qui implique des conditions d'accompagnement puis de titularisation, ce que le Sgen-CFDT défend depuis fort longtemps.

Autre conséquence de la saturation de nos services administratifs, les personnels ne parviennent plus à entrer en contact avec eux. L'impression est celle d'une gestion inhumaine des ressources, pilotée par les outils techniques.

Comme nous le signalons régulièrement en CHSCTA, la prévention des risques psycho-sociaux doit être l'une des priorités de notre académie en terme de santé au travail. Les signaux sont alarmants.

Pour l'ensemble des personnels, les sujets d'inquiétudes sont encore très nombreux en cette rentrée. Dans les établissements, au-delà (ou à cause) du manque d'enseignants et de personnel, des interrogations demeurent sur les services, les structures, les examens...

Pour rester dans le métier, nos collègues ont besoin d'être rassurés sur les intentions véritables du gouvernement : sur la réalité d'une véritable revalorisation salariale, sur l'évolution de la voie professionnelle, sur les transformations du collègue...

Même si ces sujets dépendent pas exclusivement de votre décision Madame la Rectrice, il vous appartient de porter une parole qui rassure.

Merci de votre attention.